

# NORD-PAS-DE-CALAIS

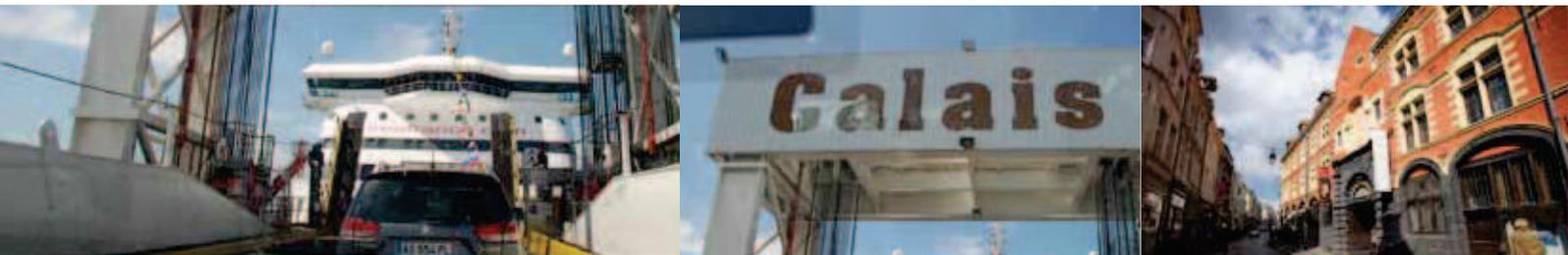


4 millions d'habitants  
(données INSEE de 2011)

6,2%  
de la population française



« LE PARTENARIAT COMME LEVIER DE QUALITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN LÉA (LIRE, ÉCRIRE, AGIR). »



## CHARGÉE DE MISSION RÉGIONALE DE L'ANLCI

**Pascale RAMAT**

Désignée à temps partiel par le Préfet de région depuis 2009, placée auprès du SGAR.

### SGAR

12/14, rue Jean Sans Peur - 59039 LILLE Cedex  
[pascale.ramat@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr](mailto:pascale.ramat@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr)  
 Tél. 03 20 30 57 85 (59 79)

## CENTRE DE RESSOURCES ILLETTRISME

Site du C2RP :

[www.c2rp.fr](http://www.c2rp.fr)

Tél. 03 20 90 73 14

## POPULATION EN SITUATION D'ILLETTRISME

Selon les résultats obtenus par l'ANLCI à partir de l'extension régionale de l'enquête INSEE/IVQ parue en 2007 :

- 15,5 % de la population âgée de 18 à 65 ans et ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme en Nord-Pas-de-Calais (soit 350 000 personnes).
- Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans.
- 45 % sont des femmes et 55 % des hommes (41 % et 59 % en France métropolitaine).
- 9 % vivent en zone rurale (28 % en France métropolitaine).
- 64 % vivent dans les villes de plus de 100 000 habitants (34 % en France métropolitaine).

- 17 % sont au chômage.
- 49 % des personnes qui travaillent sont en situation d'illettrisme : 29 % des ouvriers (19 % en France métropolitaine) et 10 % des employés.

En 2011, l'extension régionale de l'enquête IVQ de l'INSEE a été reconduite. Ces travaux sont articulés au Plan LEA. La diffusion des résultats de cette enquête est prévue pour juillet 2013.

En 2011, 5,5 % des jeunes sont repérés comme étant en difficulté face aux savoirs de base, la moyenne nationale étant de 4,8 % (données JDC), soit 2718 jeunes.

1

**RÉUNIR POUR MIEUX AGIR EN NORD-PAS-DE-CALAIS**

Le SGAR assure la gestion administrative de la mission régionale.

La chargée de mission régionale de l'ANLCI a pour mission d'assurer la mise en œuvre déclinée dans la région de la politique de l'ANLCI et dans ce sens, elle assure l'interface entre le niveau régional et national. Elle élabore, met en œuvre et assure le suivi du plan régional de lutte contre l'illettrisme L.E.A. afin de mettre en cohérence l'action de l'État et de ses agences associées, l'action des collectivités territoriales, celles de la Région, des départements et des communes, l'action de la société civile et celle des acteurs économiques.

Le Centre Ressources illettrisme (C2RP) est chargé de l'accompagnement technique des acteurs de la mise en œuvre du plan LEA, assurant leur sensibilisation et formation. Il réalise par ailleurs une mission de veille documentaire et d'information au travers de son portail internet et du numéro indigo « illettrisme-info service ». Le C2RP met à disposition annuellement une trentaine de journées d'animation sous la forme de groupes de travail, portant sur l'accueil, l'aide au repérage des publics en situation d'illettrisme, l'aide à la conduite d'entretien.

Le C2RP est chargé par l'État et le Conseil Régional de l'animation régionale des compétences clés et de l'accompagnement de sa mise en œuvre. En 2011, un groupe de travail a été mis en place pour l'étude des besoins des organismes de formation dans le but de définir un plan d'action d'accompagnement. Cette initiative a donné lieu à la demande de développement de référentiels partagés sur chaque compétence clé.

Il développe un travail de connaissance et lisibilité de l'offre de formation « compétences clés » sur le territoire. Dans ce cadre, des expérimentations dans deux bassins d'emploi ont été menées pour la mise en place d'un diagnostic de l'offre, avec la perspective d'étendre cette expérience sur tout le territoire. Une cartographie de l'état de l'offre de formation est en cours d'élaboration (site SOFIA). Ce travail est suivi par la mission régionale.

La mission régionale de l'ANLCI et le C2RP travaillent en étroite collaboration, de manière coordonnée et en complémentarité. La chargée de mission régionale de l'ANLCI impulse et coordonne l'action sur le territoire et le Centre Ressources assure l'aspect technique de la mise en œuvre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

2

**LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE ILLETTRISME**

Le Plan Lire, Écrire, Agir (LÉA) 2008-2012 a été élaboré au sein du groupe illettrisme de la commission 5 du CCREFP (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), commission consacrée aux plans régionaux de formation professionnelle et d'accès à l'emploi. Cette instance réunit l'ensemble des acteurs institutionnels, les partenaires sociaux et les représentants des collectivités.

Le Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme (LÉA, Lire, Écrire, Agir) 2008-2012 a pour objectif principal de réduire le taux des personnes en situation d'illettrisme de 15,5 % à 9 %, pour ramener le niveau régional au niveau national. Il est structuré autour de 4 grandes priorités :

- Les politiques de prévention pendant le temps de la scolarité.
- Le jeune et l'adulte dans leur vie sociale, culturelle et citoyenne.
- Le jeune et l'adulte dans leur vie professionnelle.
- La formation permanente.

**Les signataires de ce plan sont :** le Conseil Régional et l'État (Rectorat, Préfecture).

3

**DES PRIORITÉS DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE**

Le plan est décliné en 20 fiches actions, organisées autour de 4 axes stratégiques et 5 thèmes : prévention à l'école et autour de l'école, actions auprès des salariés, actions auprès des publics spécifiques adultes, actions transversales et actions de diffusion, communication et coordination du plan.

Prévention à l'école et autour de l'école

La Direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du département du Nord mène une importante action de prévention sur son territoire, par un appui à des actions péri et extrascolaires pour des enfants et des jeunes, actions mises en œuvre par des associations d'éducation populaire, des centres de loisirs, des bibliothèques, des organismes de formation, entre autres.

La DDCS assure la diffusion d'information auprès des acteurs (ex. diffusion de l'appel à projet de la Fondation SNCF ou du prix des Incorruptibles de la Fondation pour la lecture du Crédit Mutuel). Un travail de mise en réseau est également promu. En 2012, un salon des associations ressources du livre et de la lecture est programmé. Mis en œuvre par le collectif Animalivre, il cherche à mobiliser des acteurs au niveau départemental, régional et interrégional.

Cette direction finance aussi la formation d'animateurs, de personnel municipal, de bibliothécaires et autres. Environ 600 journées/stagiaire sont organisées chaque année (stage autour du conte, stage pour la fabrication d'une armoire-livre), formations dispensées gratuitement. Au travers d'un conventionnement avec l'association « Dire Lire », la DDCS subventionne une formation-action où des animateurs spécialisés réalisent des interventions et forment des animateurs dans le cadre de ces mêmes interventions.

Une action en direction des enfants et des parents dans les centres de loisirs a été menée en 2010, donnant lieu à la constitution d'un groupe de travail autour de la lecture à voix haute. Ce travail a été capitalisé dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCL, avec l'élaboration d'un kit du praticien « L'album jeunesse, une littérature pour tous les publics ». Le FPP mobilise un nombre important d'acteurs de la région, constituant un temps d'échange et de rencontre privilégié pour la mutualisation des actions au niveau national.

À travers l'action « Rêveurs de demeure », la DDCS du Nord assure une formation et accompagne les structures dans la réalisation d'actions de lecture et d'écriture. Un ouvrage a été offert comme support pour ces actions, le livre « Dans ma maison », à partir duquel les enfants découvrent un illustrateur, élaborent un texte poétique et réalisent un dessin. Environ 85 structures ont participé à cet événement. Quatre vernissages ont été organisés pour présenter les travaux réalisés par les enfants. 3000 enfants y ont participé et 40 animateurs ont été formés dans ce cadre.

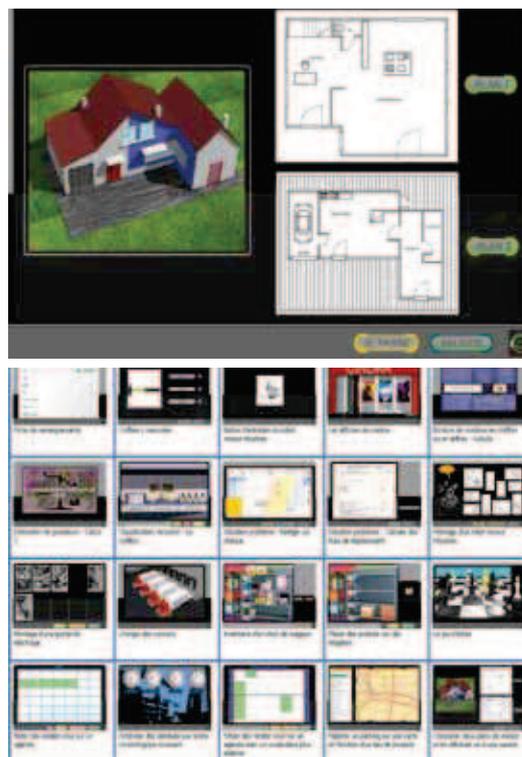
Par ailleurs, la DDCS du Nord promeut la conception d'outils pédagogiques autour du thème du sport et du livre, outils mis à disposition en prêt gratuit dans les bibliothèques. En 2011, la mallette pédagogique portait sur l'Europe et le sport, en 2012, sur le sport et le développement durable. Cette action est mise en œuvre par une association qui assure également la formation et l'accompagnement à l'utilisation de ces outils. Un travail d'accompagnement et d'outillage autour du livre et la lecture est également assuré auprès des organismes de formation de jeunes (ex. pour la préparation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), insufflant la dynamique de formation professionnelle.

Le Rectorat, en partenariat avec l'institut d'orthophonie de Lille, a développé l'outil PIAPÉDE (Protocole d'identification de l'aménagement pédagogique correspondant à un élève en difficulté à l'écrit), qui a pour objet de mettre en évidence les stratégies pédagogiques facilitatrices pour tout enfant en difficulté scolaire. Il s'agit ainsi d'identifier un aménagement pédagogique adapté, selon une démarche rigoureuse et harmonisée sur l'ensemble du parcours scolaire de l'enfant du CE2 jusqu'au baccalauréat.

À travers le dispositif P.AP.I.E.S. (Projet académique de prévention de l'illettrisme dans l'enseignement secondaire), le Rectorat, en partenariat avec le Bureau du Service National de Valenciennes, assure un accompagnement et une aide individualisée à des jeunes âgés de 16 à 18 ans se trouvant en difficulté face à l'écrit. Cet accompagnement est réalisé par des tuteurs retraités de l'Éducation nationale, qui analysent les causes des difficultés et des ruptures et soutiennent la motivation pour les activités de lecture et d'écriture. Ce dispositif s'adresse aux élèves repérés lors des tests de la Journée Citoyenneté Défense ou signalés par l'équipe enseignante. Il bénéficie à environ 60 élèves par an, majoritairement issus de lycées professionnels.

Le dispositif ROLL (Réseau des observatoires locaux de la lecture), projet porté par l'ECHILL de l'université Paris V, est un dispositif en ligne qui relie trois fonctions : une évaluation transparente et rapide qui révèle clairement à chaque maître la nature des difficultés de ses élèves, un ensemble de propositions pédagogiques et des parcours de formation continue appropriés. Il vise au développement de compétences de lecture dans le cadre de travaux de groupes et d'un accompagnement personnalisé. Une convention a été signée dans ce cadre entre le Recteur de l'académie de Lille et l'université Paris V-René Descartes. Cette action a bénéficié en 2011-2012 à des élèves de 51 écoles et de 10 collèges (classe de 6<sup>e</sup>) dans la région.

Une autre action soutenue par le Rectorat de l'académie de Lille s'inscrit dans un partenariat avec le quotidien régional « La Voix du Nord » autour de l'action « Les Voies du Nord » qui propose aux classes de l'école primaire de rédiger des reportages qui sont ensuite publiés dans des numéros de « La Voix du Nord ». Un abonnement au quotidien est offert par La Voix du Nord pour une durée de six mois aux parents des élèves participants. Cette action vise à inscrire l'apprentissage de l'écriture dans un projet, permettant de développer plusieurs compétences du socle >>>



## ZOOM

### OUTIL RÉGIONAL D'AIDE AU REPÉRAGE DES APPRENTIS

ORRAP est un outil multimédia en ligne qui permet de repérer et de positionner les apprentis grâce à une série de 20 exercices sur poste informatique. Ces exercices sont développés à partir de situations et d'environnements professionnels (salon de coiffure, chantier de construction, facture à solder...).

Orrap permet :

- de mesurer chez un apprenti, son niveau de compréhension écrite et orale, de calcul, de raisonnement, de repérage dans l'espace et dans le temps, selon les 3 niveaux du Référentiel Linguistique de Base élaboré par le CUEEP.
- d'apporter un éclairage sur la situation de chaque apprenti par rapport aux compétences de base.
- de visualiser les résultats individuels et collectifs des apprentis ayant effectué le parcours.
- d'extraire des données statistiques à l'échelle du CFA, d'un territoire et de la région.

Orrap est un outil animé par le C2RP, un chargé de mission assure l'administration de l'outil ainsi que son développement au sein des CFA.

Cet outil a été développé grâce à un co-financement de l'Etat et du Conseil Régional qui ont fait de la lutte contre l'illettrisme leur priorité.

»»» commun ainsi que des pratiques de lecture familiale et intergénérationnelle autour d'un quotidien. Elle concerne 26 classes du premier degré, majoritairement des élèves du cycle 3 et quelques classes de cycle 2. En 2010, L'académie de Lille a organisé des assises académiques de prévention de l'illettrisme.

### Actions auprès des demandeurs d'emploi et salariés

L'État et le Conseil régional inscrivent leurs actions dans la recommandation du 18 décembre 2006 du parlement européen et du conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Depuis de nombreuses années, des travaux ont été développés en région à l'initiative de l'État, du Conseil Régional et des acteurs de la formation dans le domaine des compétences clés qui ont généré des acquis et un travail en partenariat étroit pour l'animation régionale des compétences clés et la construction de références régionales communes.

En 2011, le dispositif Compétences clés de la DIRECCTE a compté 2025 entrées en formation, prescriptions faites pour les 3/4 par Pôle Emploi. Parmi les bénéficiaires, près de 56 % étaient des femmes et 28,8 % étaient âgés de moins de 30 ans. Parmi les apprenants, 44 % atteignent d'un niveau de formation Vbis et VI au moment de la prescription.

Le dispositif Maîtrise des savoirs de base du Conseil régional a indiqué pour l'année 2010/2011, 3885 parcours de formations. Le niveau de formation à l'entrée du dispositif était pour près de 60 % de niveau Vbis et VI. Parmi le public bénéficiaire, 43,42 % étaient des jeunes et une répartition égale a été constatée entre le sexe des personnes étant entrées en formation.

Par ailleurs, une action d'accompagnement des jeunes en situation d'illettrisme au sein des Centres de Formation d'Apprentis est menée par le Conseil régional, en partenariat avec la DIRECCTE. Cette action tente de répondre au constat de rupture anticipée du contrat d'apprentissage au sein des entreprises par ce public.

L'action des OPCA sur le territoire a été renforcée avec le financement du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP). OPCALIA, FONGECIF et AGEFOS PME ont bénéficié de ce Fonds. Leurs initiatives ont permis de travailler sur une vision partagée du socle de connaissances et de compétences et ont abouti à la définition d'un référentiel propre à la région.

### Actions auprès des publics spécifiques adultes

Un partenariat a été monté pour répondre aux besoins spécifiques du public en milieu pénitentiaire. Ainsi, la Direction interrégionale des Services Pénitentiaires de Lille, la DRAC et le SGAR ont réuni leurs efforts afin de coordonner et améliorer les conditions de réinsertion de ce public.

### Actions transversales et actions de diffusion

Les 4 axes stratégiques du plan LEA ont fait l'objet d'une expérimentation sur deux bassins d'emploi retenus sur critères prioritaires par l'État et la Région : le bassin d'emploi de Lens-Liévin (Conseil régional) / Hénin-Carvin (État) et celui de la Sambre-Avesnois. Une charte locale a été signée associant les représentants de l'État, de la Région, des collectivités locales et des partenaires sociaux et acteurs du territoire concernés. Cette expérimentation porte sur le développement d'une plateforme d'orientation pour un repérage et une orientation plus rapides des personnes en difficulté, ainsi que la constitution d'un groupe restreint d'acteurs sur le territoire pour trouver des solutions d'optimisation des réponses à donner.



## 4

### UN PLAN ARTICULÉ AVEC DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

- La politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme était inscrite dans les deux Contrats de Plan 1994/1999 et 2000/2006, permettant une dynamique institutionnelle sans commune mesure, qui a contribué au développement de l'offre de formation en direction des personnes en situation d'illettrisme. Le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme fait suite à ces deux Contrats de plan.
- L'élaboration du Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) a comporté un groupe de travail sur les compétences clés, permettant d'articuler la problématique de l'illettrisme dans la stratégie et les différentes fiches actions de ce contrat. Les contrats sectoriels avec les différentes branches professionnelles (bâtiment, textile et propreté) ont intégré la prise en compte des compétences clés.

